

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ECOLE DU 12 novembre 2020

Convocation adressée le 20 octobre 2020 par la Directrice de l'école.
Le Conseil d'école s'est réuni le 12 novembre 2020, à 18H (report de la réunion initialement prévue le 5 novembre qui n'a pas pu se tenir ce jour pour cause de problème de connexion), à l'école de Saint Maurice sur Aveyron
Secrétaire de séance : Mme DUPRE Christine.

Membres de droit présents

Nom	Qualité
PRESIDENT(E)	
Mme Elisabeth PHILIPPE	Directrice
EDUCATION NATIONALE	
Mme Océane DAUCHET	Enseignante
Mme Valérie MASSAT	Enseignante
Mme Christine DUPRE (en visio)	Enseignante
Inspecteur ou inspectrice de l'éducation nationale	IEN
ELUS	
M Wondwossen KASSA	Maire St Maurice
Mme Lysiane CHAPUIS (en visio)	Maire Aillant/M
Mme Isabelle ROBINEAU (en visio)	Maire Le Charme
PARENTS D'ELEVES	
Mme Virginie SAEZ	Elue titulaire
Mme Sabrina LAISNE	Elue suppléante
LE DDEN	
Mme Carole BOULLIER (en visio)	DDEN

Membres invités

Nom	Qualité
Mme	

Membres absents

Nom	Qualité
Mme Cécile SIMEON	IEN
Mme Camille du BOUEXIC	Enseignante
Mme Florence GARY	Psychologue sco

Pour introduction, la Présidente nomme un secrétaire de séance : Mme Christine DUPRE

1- Effectifs et répartitions des classes

121 élèves à ce jour ; 7 radiations depuis la rentrée + 1 arrivée. Un enfant de maternelle est en instruction à domicile.

5 classes : PS/MS : $13 + 7 = 20$ élèves ; MS/GS : $7 + 17 = 24$ élèves ;

CP-CM2 : $14 + 10 = 24$ élèves ; CE1-CM1 : $12 + 12 = 24$ élèves ; CE2-CM2 : $20 + 9 = 29$ élèves.

En élémentaire, les effectifs étaient difficiles pour les répartitions ; les enseignantes ont organisé des décroissements pour regrouper les élèves par cycles pour certaines disciplines. Ces décroissements sont interdits depuis le 2 novembre, d'où nécessité d'une réorganisation de l'organisation pédagogique.

Pour la rentrée 2021, les effectifs sont à la baisse avec seulement 6 entrées prévues en PS et 19 départs au collège.

Les adultes à l'école :

7 enseignantes ; vendredi CP-CM2 Chloé Gutzwiller pour compléter le temps partiel de Mme du Bouexic, lundi Emma Lecomte (décharge de direction) PS-MS

pénurie de remplaçants sur le secteur : difficultés de remplacements

2 ATSEM pour les classes maternelles

2 AESH : Marion ROULIN et Julie TESSIER (temps partiel à St Maurice et reste du temps à Pressigny);

2 jeunes en services civique : Elisa MERLIN (à partir de lundi 2 nov pour 7 mois) et Benjamin Chatelain (à venir)

Stagiaires au long de l'année (CAP petit enfance, aide à la personne): Célia DANTON en nov/dec

Intervenant musique : M François DUGAST, vendredi matin pour les 3 classes élémentaires

Intervenante sport : Anita PLASSARD : en Période 3 pour les CP-CM2 le mardi au gymnase de Châtillon ; en P4 : le jeudi à l'école pour les trois classes élémentaires

2-RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté) malheureusement incomplet depuis plusieurs années. Le conseil d'école déplore la fermeture du poste de maître E et demande sa réouverture.

Mme Gary, psychologue scolaire intervient sur demande des parents ; elle peut rencontrer les parents et les enfants à l'école ou dans son bureau à Chatillon-Coligny.

A partir de février, Mme Adeline Bethault, maître E, interviendra sur notre secteur, à la demande des enseignantes pour les élèves en difficultés d'apprentissage . Elle travaille sur un large secteur donc aura peu de créneaux dans chaque école.

Le confinement a créé des difficultés dans les apprentissages, et des écarts se creusent ; le niveau moyen dans les classes a baissé. Dans toutes les classes on note des retards dans les apprentissages et la nécessité de reprendre la méthodologie.

Le « retard » sera répercuté sur plusieurs mois, plusieurs années, d'où besoin Rased très important !

3-Règlement intérieur

Les modifications à apporter sont :

- les horaires des Activités Pédagogiques Complémentaires : avec Mme Massat les mardis de 16h30 à 17h30 toute l'année et pour les autres enseignantes les mardis en P1 puis les mercredis en P3, P4, P5

Les APC étaient prévues le mercredi matin, mais se pose le problème de ménage, en attente pour janvier (difficile à envisager pour la mairie). M Kassa rappelle les efforts consentis par la mairie pour la gestion de la crise sanitaire, manque d'aides pour le financement des heures supplémentaires pour le nettoyage des locaux.

Remarque de Mme Dauchet : les enfants sont fatigués, peu motivés à 16h30, activités plus difficiles.

- fréquentation 3 ans obligatoire à temps plein (possibilité de demande temps d'aménagement scolaire pour PS, 2 enfants en bénéficient actuellement), problème dortoir (prévu pour 10 enfants)

Rappel : les objets de la maison sont prohibés (bijoux, cartes de jeux, jouets). Problème des cartes Pokémon en début d'année (échanges, conflits, vols ... pendant la classe), difficultés de communication école/périscolaire ; difficulté à gérer pour les enseignants. Une information sera apportée aux familles à ce sujet : mot dans le cahier de liaison.

Des jeux de cour sont disponibles pour les récréations maternelles et élémentaires (cordes, élastiques, raquettes, ballons, jeux d'adresse...). Malheureusement le protocole sanitaire rend leur utilisation plus difficile depuis la rentrée du 2/11.

Le règlement intérieur est approuvé. Il sera consultable sur le blog de l'école.

4- Plan de continuité pédagogique : plan par rapport Covid

Pour pouvoir rester en contact, il est impératif que les parents nous indiquent un changement d'adresse mail. Chaque classe a mis en place une boîte mail et établi un carnet d'adresses pour communiquer les informations et le travail en cas d'école en distanciel. Merci de prendre contact avec l'école en cas de problème de réception des mails.

Le blog mis en place l'année dernière fonctionne toujours. Le blog est-il consulté ? Beaucoup de demandes d'autorisations de publications des photos n'ont pas été remplies.

Si la situation s'aggravait, les élèves pourraient être répartis en demi-classes : 2 jours école et 2 jours maison (et inversion des groupes) : les listes sont établies, mais la solution n'est pour l'instant pas mise en place par le ministère. Celui-ci n'indique plus de priorité dans l'accueil des enfants (comme en mai pour les enfants de soignants).

On peut aussi être confronté à des fermetures de classes ou d'école si 3 enfants sont positifs (pas de la même famille).

Il y a actuellement 5 élèves « cas contacts » en quarantaine .

Nouveau protocole sanitaire : en septembre le protocole était plus léger qu'en mai dernier, depuis le 2/11 les règles sont plus strictes : port du masque en élémentaire, nettoyage des locaux une fois par jour tous les soirs + les toilettes deux autres fois avant et après le repas ; aérations des classes plusieurs fois par jour, gestes barrière ; limitation des brassages entre élèves ; masques pour élèves de plus de 6 ans (en prévoir 2 par jour) ; temps de « décontamination » du matériel

Nous avons des doutes sur le nombre de masques utilisés par les enfants (tous ne sont pas changés à la mi-journée ni tous les jours). Il existe une petite réserve à l'école (1 seule boîte) pour de très rares dépannages (problème élastiques ...). En cas de difficultés financières, les parents peuvent solliciter les CCAS des communes. Les enfants ne semblent pas gênés par leur masque et ne jouent pas avec, mais il est plus difficile d'entendre les enfants.

Nous tenons à remercier les mairies pour leur investissement financier (produits d'hygiène) et humain (beaucoup plus d'heures de ménage).

5- Plan Particulier de Mise en Sûreté

Un exercice d'alerte incendie réalisé le lundi 14 septembre, des automatismes sont acquis (reconnaissance de l'alarme et adaptation du comportement).

Un ex alerte intrusion « *se cacher* » a été réalisé le lundi 9 novembre en présence de 2 gendarmes observateurs. Il vaut mieux « *se sauver* », s'entraîner à la fuite pour trouver un lieu sûr. Un travail est à prévoir avec la mairie : lieux pour se réfugier, issue pour s'échapper de l'école, portail qui s'ouvre facilement sans fermeture à clé ou à code, en veillant à ce que la sécurité reste assurée au quotidien. Les gendarmes peuvent proposer des solutions.

Il y aura d'autres exercices (incendie, risques majeurs, intrusion malveillante) au cours de l'année avec des modalités différentes (cantine, inter-cours, caractère impromptu ...)

Vigipirate : nous essayons de trouver des solutions au problème des portails qui restent ouverts sur les temps périscolaires. Un aménagement provisoire de l'entrée à la garderie a été mis en place par la mairie en attendant les travaux de réfection du grillage et une sensibilisation de tous les utilisateurs (personnels de l'école + habitants des logements) pour bien refermer à chaque passage.

Les parents d'élèves demandent une formation aux premiers secours pour les élèves de cycle 3 avec intervenant extérieur; cette formation est au programme des classes ; nous réfléchissons en équipe pour établir une programmation pour les différents cycles, en lien avec les pompiers de St Maurice.

Signalement des petits accidents survenus à l'école : en cas de « petit bobo », des petits billets seront collés dans le cahier (signalement maux de ventre, migraines, bosses ...), ou si cela semble plus important, nous téléphonons aux parents et aux pompiers, si nécessaire.

6- Projet d'école

Activités Pédagogiques Complémentaires : le mardi en période 1 pour toutes les classes puis le mercredi matin en P3, P4 et P5 pour classe CP-CM2 et CE2-CM2 (à revoir selon possibilité du ménage)

Intervenants musique et sport : Mme Anita Plassard souhaiterait une solution de repli en cas de pluie. M Kassa est d'accord pour l'utilisation de la salle des fêtes si l'emploi du temps est compatible avec des activités autres que scolaires (clubs). A vérifier. Il est également possible d'utiliser le terrain de foot et le terrain de sport près de l'école.

Piscine : la reprise a eu lieu le 10 novembre, mais comme on ne fait plus de décloisonnement, les niveaux sont mélangés. Actuellement la classe de CP-CM2. En janvier classe de CE2-CM2 puis en fin d'année classe de CE1-CM1. En raison de la situation sanitaire, 3 familles ont refusé que leur enfant participe (les enfants restent sur le bord de la piscine car on ne doit pas faire pas de brassage entre classes). Mme Philippe va contacter les familles pour un dialogue à ce sujet.

Sorties pédagogiques et animations dans l'école : les sorties prévues en P2 sont annulées (cinéma et exposition scientifique à Nogent)

Les enseignantes éprouvent des difficultés à faire des projets : fête de Noël, sorties, projets théâtre ...

Sensibilisation à l'environnement : tri des déchets en lien avec projet communal (compostage) tout est en attente, peut-être ferons-nous des interventions dans les classes (SMICTOM, intervenant nature) avec le budget habituellement accordé pour les sorties

Les classes de maternelle ont un projet de plantations dans la cour de l'école (avec participation au concours écoles fleuries ? proposée par Carole Boullier)

7- Evaluations CP-CE1 intervention de Mme MASSAT

Les résultats ne sont pas bons. Deux explications : le travail en temps limité a posé des problèmes aux élèves peu habitués à cette contrainte ; le niveau des élèves a globalement baissé suite au confinement de l'an dernier. Chaque enseignante reprend aux niveaux où sont les élèves ; il faudra plusieurs mois pour retrouver un niveau global normal.

8- Coopérative scolaire intervention de Mme DUPRE

Recettes : ventes de photos, dons des familles, buffet des sorciers, vide ta chambre, don association orchestre à l'école : + 3067,02 €

Dépenses : achat des photos, assurances, activités éducatives, cotisations OCCE, autres charges : - 2802,73 €

Solde au 31 août 2020 : + 3129, 83 €. En début d'année scolaire nous avons reçu les dons des familles + 485 € (19 familles)

Pour rappel, la coop finance les sorties et animations scolaires et les petits achats ponctuels (pâtisserie, bricolages...)

L'APE s'engage à faire un don à la coopérative.

Mme Philippe demande à la mairie de pouvoir nous indiquer quel sera le budget de fonctionnement (fournitures scolaires) pour l'année 2021.

9- Péri-scolaire

Le bilan de la nouvelle organisation de la cantine en horaires décalés est positif : les élèves de maternelle peuvent manger dans le calme pendant presque tout leur repas; les élèves d'élémentaire bénéficient d'une récréation avant d'entrer au réfectoire; les élèves mangent attablés par classe ; dans la cour ils ont également des zones par classe.

Mme Philippe réitère sa demande de rédaction d'un règlement de l'utilisation de la salle de cantine et la mise au travail d'une commission péri-scolaire.

M Kassa envisage d'organiser des formations pour le personnel accompagnant.

10-Travaux effectués et demandés

Thermostats radiateurs changés, installation d'un lavabo extérieur côté maternelle, remplacements des anti-pince-doigts usagés, installation d'un ampli WIFI classe Mme Massat

L'équipe enseignante remercie les municipalités pour leur implication dans la mise en place du protocole sanitaire (nombreux frais liés au covid) et leur écoute au service de l'école.

Mme Philippe redonne une liste de travaux à effectuer : bêchage d'un carré de jardin en maternelle, enlèvement des jardinières usagées, bloque-portes en salle motricité, étanchéité classe Mme Dauchet, prise électrique classe Mme Massat, ampli WIFI classe Mme Dupré, nettoyage et réparation de la cabane à vélos, distributeurs papier supplémentaires pour intimité toilettes maternelle + cloisonnettes, rénovation des placards couloirs élémentaire, installation d'un portail pour la garderie, films vitres opaques, installation de portails « sécurité » avec la réfection de la clôture

Le projet parking a été retardé. Nous n'avons pas d'échéance à ce jour.

La prochaine réunion du conseil d'école est fixée au mardi 16 mars 2021, 18h.

Fin de la réunion 20h15

Le 16 novembre 2020

à St Maurice sur Aveyron

La directrice de l'école, présidente de séance

Nom, prénom, signature
PHILIPPE Elisabeth



Le secrétaire de séance,

Nom, prénom, signature
DUPRE Christine

